

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N° II-CL28

présenté par
Mme Ménard**ARTICLE 39****ÉTAT B****Mission « Sécurités »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

| Programmes | + | - |
|---------------------------------|------------|------------|
| Police nationale | 10 000 000 | 0 |
| Gendarmerie nationale | 0 | 10 000 000 |
| Sécurité et éducation routières | 0 | 0 |
| Sécurité civile | 0 | 0 |
| TOTAUX | 10 000 000 | 10 000 000 |
| SOLDE | 0 | |

EXPOSÉ SOMMAIRE

Transférer 10 000 000 d'euros du programme 152 « gendarmerie nationale » action 02 « sécurité routière » vers le programme « police nationale » action 06 « Commandement, ressources humaines et logistique »

Le 20 octobre, dans un entretien au journal du dimanche, M. Christophe Castaner, nouveau ministre de l'Intérieur, expliquait « je m'inquiète par exemple de la pression qui s'exerce à la frontière espagnole : depuis le début de l'année, on a recensé en Espagne 48.000 entrées irrégulières en

provenance du Maroc – une augmentation de 155 % ! En un an, les non-admissions à la frontière franco-espagnole ont augmenté de près de 60 % dans les Pyrénées-Atlantiques ».

Si effectivement, le gouvernement compte renforcer la présence de l'État aux frontières de la France, il faut en augmenter considérablement le budget.